

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1er OCTOBRE 2018

PACT 2019 (Projets Artistiques et Culturels de Territoire)

La commune de Cheverny doit déposer un dossier pour les actions culturelles portées par Jazzin', l'Echo du Caquetoire et la Fête des Vendanges. La Région versera la subvention à la commune de Cheverny qui distribuera à chacun les sommes définies. La Région participe à hauteur de 35% du budget artistique avec un plafond de 30 000 euros par festival
L'ensemble du Conseil Municipal valide le projet du PACT Cheverny.

Scène Nationale de Blois - réalisation d'une convention

Il s'agit d'un partenariat avec la Halle aux Grains pour les représentations de « Circ & Plus » :

- Spectacle Capuche du 21 Octobre 2018 : à 15 h et 17 h, place de l'Eglise,
- Stage cirque parents/enfants du 27 Octobre 2018 à salle de danse de Cheverny.

La commune met du matériel à disposition ; l'organisation est assurée par la Halle aux Grains.
L'ensemble du Conseil Municipal accepte la mise à disposition des locaux.

Contrat d'assurances de la commune

Le contrat avec la Compagnie Monceau Assurances a été résilié et expirera au 31 décembre 2018. Les études réalisées auprès de Groupama et Pacifica (SMACL) ont été soumises aux membres du Conseil Municipal. Les garanties, proposées par la SMACL, en ce qui concerne la commune, le personnel, les élus, les bâtiments et les véhicules, sont nettement plus complètes et supérieures à celles de Groupama avec un tarif plus intéressant.

L'ensemble du Conseil Municipal opte pour la Compagnie Pacifica (SMACL).

Rénovation de la salle des fêtes : Conseil Départemental – demande d'aide financière au titre de la DSR (Dotation Solidarité Rurale) 2019

Un budget de 20 736 € pour les sanitaires (accessibilité handicapés), 14 188 € pour la salle (peinture, électricité..) et 3 492 € pour les imprévus, a été estimé. La subvention de la DETR a été attribuée mais ne concerne que les travaux pour accessibilité (sanitaires), soit 40 % de 20 736 € (8 294,40 €).

Un chauffage au gaz, la pose de nouvelles dalles au plafond, la peinture et l'éclairage pourraient être envisagés afin de pouvoir bénéficier de la DSR. Des devis sont demandés. Ce point sera mis à l'ordre du jour du Conseil Municipal du mois de novembre.

Ecoles primaires publiques et privées - forfaits scolaires 2018/2019 (classe maternelle et classe élémentaire)

Rappel :

Année	Maternelle	Elémentaire
2016-2017	1 059,28 €	454,65 €
2017-2018	1 200,83 €	388,31 €

Pour l'année 2018-2019, le forfait « maternelle » est de 1 278,72 € et le forfait « élémentaire » de 403,19 €.

Collégiens et lycéens : participation communale pour l'année scolaire 2018/2019 aux voyages linguistiques et stages sportifs

L'ensemble du Conseil Municipal accepte la participation de 50 € par enfant Chevernois, par an, aux voyages scolaires et stages sportifs.

Don de la famille COYER

Il s'agit de matériel de viticulture et de documents concernant la gestion de la distillerie. Les membres du Conseil Municipal acceptent ce don à l'unanimité.

Affaires diverses

Sécheresse : arrêté préfectoral. Pour les particuliers, seul l'arrosage des plantes potagères est autorisé avant 8 h et après 20 h.

10^e anniversaire de la Notina : les chorales ayant chanté avec la Notina, depuis sa création, se sont succédées, samedi 29 septembre, de 14 h à 23 h, à l'église de Cheverny. Très beaux concerts et belle organisation.

11 novembre : cérémonie au monument aux morts à 11 h 15, suivie d'un rapide hommage à Raymond JANICHEWSKY par sa petite-fille, Madame MINDER-JOURDAN. A 18 h, exposition-conférence « De la Pologne à la Sologne – Epopée de la famille JANICHEWSKY » à la salle des fêtes de Cheverny (lecture de lettres, documents exposés, collectés par Madame MINDER-JOURDAN).

Conseil Municipal le lundi 5 novembre 2018 à 19 h